



Communiqué du 22 février 2019

Affaire Ghosn : 3 semaines après que l'union syndicale SUD du Groupe Renault ait interrogé la justice, le silence règne...

3 mois d'incarcération, 3 inculpations pour abus de confiance aggravé et dissimulation de revenus aux autorités boursières, accompagnées aussitôt de sa révocation de NISSAN et MITSUBISHI, puis d'une démission de RENAULT : voici en quelques mois, le bilan de celui qui se vantait être la pierre angulaire de l'alliance N°1 des constructeurs automobiles.

Un bilan qui a conduit à une lente évolution de la situation en France

Depuis 2005, le conseil d'administration de RENAULT n'avait jamais manqué de repousser les alertes du cabinet d'analyse financière PROXINVEST sur l'opacité qui entourait la rémunération de Carlos Ghosn. Après lui avoir renouvelé unanimement sa confiance dans la rocambolesque affaire des faux espions, il a protégé son régime d'évasion fiscale en 2012.

Les administrateurs l'ont soutenu encore en 2016 devant l'opposition des actionnaires sur ses 7,2 M€ de salaire RENAULT, aidés de leur président au comité des rémunérations, M. Ladreit de la Charrière, aujourd'hui condamné à 8 mois de prison et 375 000€ d'amende pour abus de bien sociaux.

Après avoir propagé la théorie du complot et brandi la présomption d'innocence, le conseil d'administration et le gouvernement français ont fini par se raviser face à l'intenable : ils ont rompu leur impressionnante solidarité avec Ghosn.

Hier encore, ils exigeaient de la part de NISSAN les preuves des prétendues malversations, les voici aujourd'hui qui prive le PDG de ses 30 millions d'euros d'indemnités !

Car le 07 février, les administrateurs ont dit stop. Participer au financement de son mariage, ça n'est pas possible ! Même si l'avocat de Ghosn évoque un remboursement, ils ont décidé de porter les faits à la connaissance de la justice. Cela veut dire qu'il y a davantage à connaître ?

Ce signalement intervient le lendemain de celui effectué par l'Union SUD RENAULT auprès du Procureur du Parquet National Financier.

Alors qu'il est admis que des dirigeants RENAULT ont touché d'éventuelles rémunérations secrètes en lien avec des missions spécifiques parfaitement inconnues, qu'apparaît l'existence d'honoraires à destination de divers consultants, de Rachida DATI à Alain BAUER (et combien d'autres ?), **la presse nous apprend maintenant que 230 000€ auraient servi à la famille Ghosn pour des invitations au carnaval de Rio !**

3 semaines après notre questionnement, nous demandons au procureur de réagir ! Les salariés qui travaillent pour créer la richesse de RENAULT NISSAN RN-BV, ont le droit de savoir ! Si aucune enquête n'est lancée, qui éclairera tous les mouvements financiers abusifs de cette nébuleuse holding aux Pays Bas ?